

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 12 février 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Boischatel, tenue le 12^e jour du mois de février 2024, à 18 h 45 à l'Hôtel de ville.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Benoit Bouchard, madame la conseillère Marie-Pierre Labelle, messieurs les conseillers Daniel Morin, Jean-François Paradis et Vincent Guillot. Sont absentes mesdames les conseillères Lynne Colquhoun et Martine Giroux. Le directeur général, la directrice générale adjointe et greffière-trésorière ainsi que le greffier-trésorier adjoint sont également présents.

Après un court moment de silence, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation adjudication de contrat – Service municipal – Transport adapté
2. Autorisation de signatures – Convention d'aide financière – Transport adapté
3. Vente d'un terrain – Secteur des Trois-Saults
4. Autorisation de signatures – Acquisition du lot 4 209 423
5. Annulation de l'appel d'offres public TP-2024-04 | Fourniture et livraison de matériaux granulaires
6. Période de questions
 - 6.1 Membres du conseil
 - 6.2 Public
7. Levée de l'assemblée

Après avoir constaté le quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance spéciale convoquée conformément aux articles 152 et 157 du Code municipal.

2024-02-041

1. Approbation adjudication de contrat – Service municipal – Transport adapté

Considérant que la Municipalité de Boischatel offre un service de transport adapté par l'entremise de Développement Côte-de-Beaupré sous la dénomination sociale de PLUmobile- Organisateur de déplacement depuis 2019 et qu'elle appuie financièrement PLUmobile;

Considérant que Développement Côte-de-Beaupré a lancé un appel d'offres 2024-AO-PL-01 pour l'acquisition de deux véhicules pour le service de transport adapté de la Municipalité;

Considérant que les soumissions ont été reçues et ouvertes le 6 février 2024 par Développement Côte-de-Beaupré;

Considérant qu'à la suite de l'analyse des soumissions, Développement Côte-de-Beaupré recommande que le contrat soit adjugé selon les termes dudit document d'appel d'offres à Autobus Thomas pour la somme de 334 577,26 \$ (taxes incluses), cette soumission étant la plus basse soumission conforme reçue dans le cadre de cet appel d'offres;

Considérant que le document d'appel d'offres prévoit que l'adjudication de ce contrat devra faire l'objet d'une résolution de l'organisme Développement Côte-de-Beaupré et de la Municipalité de Boischatel;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'approuver l'adjudication du contrat à la suite de l'appel d'offres # 2024-AO-PL-01 en faveur d'Autobus Thomas, pour la somme de 344 577,26 \$ (taxes incluses), le tout selon les termes et conditions dudit document d'appel d'offres.

2024-02-042

2. **Autorisation de signatures – Convention d'aide financière – Transport adapté**

Considérant l'octroi d'une aide financière pour le transport adapté à la Municipalité de Boischatel;

Considérant la nécessité de signer la convention d'aide financière avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement d'autoriser le maire et la directrice générale adjointe et greffière-trésorière à signer la convention d'aide financière avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour le transport adapté.

2024-02-043

3. **Vente d'un terrain – Secteur des Trois-Saults**

Considérant la résolution numéro 2023-10-230 autorisant la Municipalité à mettre en vente différents lots situés dans le secteur des Trois-Saults;

Considérant que la Municipalité a reçu une promesse d'achat pour le terrain suivant :

- Terrain # 36 - Lot 6 542 122 – 263 000 \$ (plus taxes) - promesse d'achat signée par Dave Trottier-Moreau et Caroline Pinet;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement de procéder à la vente du terrain # 36 au proposant au prix soumis et d'autoriser le maire et le greffier-trésorier adjoint à signer tous les documents nécessaires.

2024-02-044

4. **Autorisation de signatures – Acquisition du lot 4 209 423**

Considérant que la Municipalité projette de reconfigurer le chemin public connu comme étant la rue Bourbeau ainsi que de diverses voies publiques municipales avoisinantes, et y faire exécuter des travaux pour la mise en place d'infrastructures d'utilité publique;

Considérant que la résolution numéro 2022-11-303 identifiant les lots qui feront partie du projet de reconfiguration et autorisant l'imposition d'une réserve pour fins publiques;

Considérant que la Municipalité désire acquérir le lot 4 209 423;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle et résolu unanimement d'acquérir le lot 4 209 423 pour un montant total de 300 750 \$, plus les divers frais reliés à la transaction, et d'autoriser le maire et le greffier-trésorier adjoint ou la directrice générale adjointe et greffière-trésorière ou le directeur général, à signer tous les documents nécessaires aux transactions.

Les sommes seront prises à même le *Règlement d'emprunt numéro 2023-1169*.

2024-02-045

5. **Annulation de l'appel d'offres public TP-2024-04 | Fourniture et livraison de matériaux granulaires**

Considérant la résolution 2024-01-013 ayant autorisé le greffier-trésorier adjoint de la Municipalité à procéder à un appel d'offres public pour la fourniture et la livraison des matériaux granulaires pour l'année 2024;

Considérant que la date limite pour la réception et l'ouverture des offres n'est pas encore arrivée à échéance;

Considérant qu'aucune offre n'a encore été déposée à la Municipalité;

Considérant que, pour des raisons administratives, la Municipalité ne désire plus donner suite à l'appel d'offres TP-2024-04 | Fourniture et livraison de matériaux granulaires qui a été lancé;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'annuler l'appel d'offres public TP-2024-04 | Fourniture et livraison de matériaux granulaires, cette annulation ayant plein effet à compter de la date de publication de l'addenda à cet effet.

6. **Période de questions :**

Monsieur le maire donne la parole aux membres du conseil municipal, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- N/A

De la part de l'assistance :

- N/A

La période de questions a débuté à 18 h 51 et s'est terminée à 18 h 51.

2024-02-046

7. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 18 h 51.

ASSISTANCE : 0 personne

Benoit Bouchard
Maire

Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint

« Je, Benoit Bouchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».